



Lorient, le 31 mai 2017

Communiqué de presse

A l'occasion de la venue du président de la République à Lorient

La filière Pêche professionnelle bretonne réclame la création d'un Haut Commissariat à l'Economie maritime

Emmanuel Macron visitera demain, jeudi 1^{er} juin, le port de pêche de Lorient Keroman. Il rencontrera à cette occasion Olivier Le Nezet, président du Comité Régional des Pêches Maritimes de Bretagne et du Comité Départemental des Pêches Maritimes du Morbihan. Les structures représentant la filière Pêche professionnelle bretonne se félicitent que le président de la République se rende aussi vite après son élection dans le premier port de pêche français en valeur, à la rencontre des pêcheurs professionnels et des acteurs de la filière aval (mareyage, transformation...).

Cette visite est aussi l'occasion pour la filière Pêche bretonne de faire part au chef de l'Etat d'un certain nombre de revendications et dossiers qui représentent des enjeux fondamentaux pour l'avenir du secteur.

- **Nous demandons la création d'un Haut Commissariat à l'Economie maritime, la Gouvernance de la mer, la Pêche et les Transports**, rattaché au Premier ministre. Les dossiers concernant la mer sont par nature transversaux (économie, environnement, social, sanitaire, alimentation, politique européenne...). Ils ne peuvent pas dépendre d'un seul ministère, et encore moins être « saucissonnés » entre plusieurs ministères. C'est sinon le risque d'une terrible complexité politique et administrative, source d'interminables arbitrages interministériels. De même, les conseillers en charge des questions maritimes doivent en être des spécialistes et non pas venir d'autres domaines.
- **Le renouvellement de la flotte et des hommes.** En Bretagne, les navires ont 26 ans de moyenne d'âge, et nous avons du mal à attirer des jeunes vers le métier malgré des salaires attractifs et de réelles possibilités de carrière. Les professionnels veulent pouvoir construire des bateaux neufs et bénéficier de soutiens financiers –européens et étatiques- dans cette optique.

- **Les conséquences du Brexit** risquent d'être terribles pour la pêche bretonne. La moitié des navires est concernée, et certains armements pourraient voir leur chiffre d'affaires chuter de 60%. La filière Pêche ne doit pas être la variable d'ajustement du Brexit. Le gouvernement français doit s'engager à défendre avec la plus grande fermeté les pêcheurs professionnels.
- **La planification spatiale maritime** est, pour la pêche professionnelle, un dossier extrêmement sensible. Derrière ce terme aride se cache toute la gestion spatiale des océans et donc le juste équilibre à trouver entre promotion des activités économiques et défense de l'environnement marin. Les Comités des Pêches sont engagés de longue date et de façon constructive dans cette planification de l'espace maritime, notamment lors de la définition de la Stratégie Nationale Mer et Littoral. Là encore, nous estimons que la gestion d'une telle thématique ne peut pas revenir à un seul ministère.
- **Le Feamp doit-il promouvoir une pêche durable et responsable ou doit-il être rebaptisé Fonds Européen pour Accélérer la Mort de la Pêche ?** Entré en vigueur en janvier 2014, le bras financier de la Politique Commune de la Pêche (PCP) n'a encore permis de financer aucune mesure en faveur de la pêche en Bretagne. On nous avait pourtant promis un fonds d'intervention en hausse de 70%. En réalité, la complexité administrative du FEAMP est telle qu'il est inutilisable en pratique. Le gouvernement français va-t-il nous aider à résoudre les blocages qui font du FEAMP une « usine à gaz » qui ne permet pas de valoriser la pêche professionnelle et ses acteurs.
- **Les intérêts de la pêche professionnelle doivent être toujours mieux défendus auprès des instances européennes**, que ce soit à la Commission, au Parlement ou à la DG Mare. Nous avons besoin de relais compétents et efficaces auprès de ces organismes pour que la Politique Commune de la Pêche satisfasse les intérêts bien compris de la Pêche professionnelle et de la filière aval. Les ONG environnementalistes ne doivent pas être les seules à bénéficier de relais à Bruxelles.
- **La qualité de l'eau constitue un défi d'avenir de premier plan**, pour le grand public comme pour ceux dont la mer est le lieu de travail. Les pêcheurs professionnels bretons –tout comme leurs cousins de la conchyliculture- réclament l'adoption de moyens à même de disposer d'une eau propre, saine et productive.